

LA LIBERTÉ

journal quotidien politique et religieux

O. I. X. M. V. X.

Trois mois fr. 6

six mois 11

un an 20

10 19 36

ABONNEMENTS
 SUISSE
 FRANCE, BELGIQUE
 ALLEMAGNE, AUTRICHE
 ITALIE, ESPAGNE
 ANGLETERRE, HOLLANDE
 ETATS-UNIS

Rédaction et Expédition

BUREAUX : 10, Grand'Rue, 10, à Fribourg

La rédaction rend compte des ouvrages dont deux exemplaires lui sont adressés.

Elle annonce ceux dont elle reçoit un exemplaire.

BUREAU DES ANNONCES : Grand'Rue, 10, à Fribourg.

Prix de la ligne ou de son espace : 15 cent.

Des remises sont faites sur les annonces souvent répétées.
 Lettres et argent franco.

A PROPOS D'UNE LETTRE

DE M. LOUIS WECK-REYNOLD

(Suite et fin.)

Le nom de M. le directeur de l'instruction publique se trouvant mentionné dans la lettre de M. Weck-Reynold, que nous avons publiée hier, le *Confédéré* en a naturellement profité pour exposer sous un jour faux l'attitude de M. H. Schaller à l'occasion du pèlerinage projeté des anciens élèves du Pensionnat.

M. Schaller, ainsi pris à partie, a répondu par la lettre suivante :

Berne, le 18 avril 1882.

« A la Rédaction du *Confédéré*,
 à Fribourg.

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous venez de publier une lettre adressée en 1880, par feu M. Weck-Reynold, à un ancien camarade de Collège. Cette lettre n'était point destinée à la publicité, et à ce titre déjà vos lecteurs auront pu regretter l'indiscrétion qui l'a mise entre vos mains. Mon collègue et ami Louis Weck n'étant plus de ce monde, pour rétablir les faits qui font l'objet de votre article du 16 courant, vous me permettez de vous adresser les renseignements suivants :

« Les anciens élèves du Pensionnat de Fribourg ont chaque année un banquet à Lyon et un autre banquet à Paris. Comme ils appartiennent à des opinions politiques de toutes nuances, il n'y a d'ordinaire, dans ces réunions amicales, ni toast, ni discours, mais en 1880, les participants se souvinrent que l'on approchait du 300^e anniversaire de la fondation du Collège Saint-Michel. Le désir de revoir, à 35 années de distance, la ville de Fribourg, si hospitalière pour les soldats français internés en 1871, fut général, et leur Comité fut chargé de se mettre dans ce but en relation avec M. Weck-Reynold. En suite des informations reçues, il fut décidé aux banquets de 1881 :

« De s'isoler de toute autre manifestation, et par conséquent de ne pas faire coïncider la visite des anciens élèves avec le pèlerinage allemand annoncé à M. Weck pour le mois d'août de cette même année;

« D'ajourner cette visite à Fribourg en 1882, où l'on pensait qu'il y aurait peut-être une fête solennelle ;

« D'envoyer en attendant un don d'honneur au Tir fédéral de Fribourg.

« Chacun a pu admirer à notre pavillon des prix de magnifique surtout de table, qui a été adjugé comme premier prix du Tir.

« Si quelques Jésuites français ou belges ont pris part au pèlerinage allemand, ce n'est donc nullement en suite de la correspondance échangée entre MM. Weck et Brun, mais bien plutôt contrairement aux vœux exprimés dans cette correspondance.

« Les anciens élèves du Pensionnat, donnant suite à leurs décisions précédentes, m'ont fait demander cette hiver s'il y aurait une fête officielle au Collège. J'ai fait connaître qu'une séance littéraire *intra muros* avait déjà rappelé l'anniversaire de la fondation du Collège Saint-Michel en 1582, et que ce serait tout. Par contre, j'ai mis avec empressement à la disposition de ces Messieurs les édifices du Collège durant les prochaines vacances, et ils peuvent compter au mois d'août sur un accueil cordial de la part de leurs anciens disciples fribourgeois, *ad limina convictus*.

« Ces explications suffiront, Monsieur le Rédacteur, pour vous convaincre que vous étiez dans l'erreur, en publiant votre article du 16 courant, et que les inductions que vous avez tirées de la lettre de M. Weck tombent complètement à faux.

« Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

H. SCHALLER,
 Conseiller d'Etat. »

Nous n'aurions rien à ajouter à cette lettre, qui a en elle-même sa justification.

Le *Confédéré*, embarrassé et voulant avoir le dernier mot, cherche chicane sur cette phrase : « J'ai mis avec empressement à la disposition de ces Messieurs (les anciens élèves du Pensionnat) les édifices du Collège durant les prochaines vacances », et ils peuvent compter au mois d'août sur un accueil cordial de leurs anciens disciples fribourgeois. »

Voyez-vous ! s'écrie la feuille radicale, voyez-vous M. Schaller qui viole audacieusement la Constitution fédérale en livrant

le Collège aux Jésuites et en leur promettant un accueil cordial.

Nous nous contenterons de répondre au *Confédéré* qu'il y a quelque différence entre les Jésuites et les anciens élèves du Pensionnat. Ceux-ci sont généralement laïques, il y en a dans toutes les carrières civiles et militaires, et il y en a aussi dans tous les partis politiques, même dans le parti républicain.

Supposé que les anciens élèves du Pensionnat viennent au mois d'août et qu'il y ait dans leurs rangs quelques Jésuites, est-ce pour autant la Constitution fédérale serait violée ? Pas le moins du monde. Aucune disposition constitutionnelle n'interdit aux Jésuites d'utiliser les chemins de fer, de prendre part à un cortège ou à un banquet. Le Conseil fédéral, l'an passé, n'a fait aucune observation sur le toast du R. P. Ramière au banquet de la Tonhalle.

Cette simple observation donne la mesure de la sottise chicane soulevée par le *Confédéré* à propos de la lettre de M. Weck-Reynold.

NOUVELLES SUISSES

Berne, 28 avril.

Le résultat des dernières élections communales est de nature à inspirer les plus graves réflexions au parti conservateur de la capitale. Du train dont on marche maintenant à Berne, le conseil communal, M. de Buren en tête, doit s'attendre à recevoir congé des électeurs. C'est une question de savoir si aux prochaines élections pour le renouvellement du Grand Conseil fixées au 7 mai, la ville de Berne n'élira pas une députation entièrement radicale.

L'élection de l'officier de l'état civil a été le point de départ de cette campagne. Cette place était occupée par M. Antoine Garnier, fils de notre ancien président de la paroisse catholique et membre très estimé de la cour d'appel. Par sa parfaite connaissance des langues allemande, française, italienne et anglaise, et ses manières distinguées, le titulaire réalisait parfaitement le type d'un officier civil dans une grande ville comme Berne. Ajoutez à ces aptitudes que M. G.

parle l'allemand bernois avec une rare perfection. Mais il était recommandé par le conseil communal, et les radicaux bernois, unis aux welsches, commandés par MM. Ruchonnet, Stokmar, Borel, Ducommun, Jolisaint et *tutti quanti*, ne veulent plus de l'administration de M. de Buren. Pour combler la mesure, M. G. est catholique et conservateur. Il n'en faut pas tant pour démolir un homme, quelque vertueux qu'il ait d'ailleurs.

Une première élection ne donna aucun résultat. Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité, une nouvelle votation eut lieu dans laquelle l'officier civil actuel obtint la majorité sur les candidats inscrits. Mais un nouveau prétendant non inscrit s'était présenté et avait obtenu plus de voix que M. G. Prenant acte de ce résultat, le conseil exécutif refusa de ratifier la nomination de l'officier civil, sous le prétexte judaïque que le titulaire ayant obtenu un nombre de voix bien inférieur à celui de son concurrent, quoique non inscrit, ne jouissait pas de la confiance de ses administrés.

Et cet argument paraît concluant à notre gouvernement qui, depuis des années, impose aux districts catholiques du Jura des préfets et des présidents de tribunaux, contre le gré et malgré les protestations des électeurs. O justice radicale, o logique !

Une troisième votation fut donc ordonnée. M. G. ne se présentant plus, le conseil communal se hasarda encore à présenter MM. Brunner, Ays et Gaudard. La coterie radicale se liguait pour faire échouer ces candidats, de sorte que de nouveau aucun des inscrits n'obtint la majorité absolue. A la quatrième épreuve, un nouveau candidat, M. Gauchat, professeur de français, l'emporta de huit voix sur le notaire Zehnder, le héros de la seconde votation. N'est-ce pas le cas de rappeler la fable du bon Lafontaine... *Survient un troisième larron...*

A supposer donc que les choses en restent là, et que M. Zehnder ne fasse pas opposition à l'élection de M. Gauchat, cette fameuse campagne aura produit le bizarre résultat, de mettre en selle un candidat nouveau, après avoir désarçonné les nombreux concurrents qui se disputaient la curée.

Toutefois histoire à sa conclusion. Ne semble-t-il pas que, dans une ville comme Berne, où résident des gens de toutes nations et de tous pays, le conseil municipal est, mieux que tout autre, à même d'apprécier les exi-

37 FEUILLETON DE LA LIBERTÉ

LES

COMPAGNONS DU SILENCE

PAR

PAUL FÉVAL

PREMIÈRE PARTIE

BELDEMONIO

X

VOYAGE SUR LES TOITS

Tout à coup un bruit d'abord sourd, puis éclatant, se fit entendre dans le voisinage en passant par-dessus les toits. Il venait dans la direction de la ville, au delà du Castel-Vecchio, du côté de l'occident. C'était comme si l'on avait cloué à grand fracas quelque charpente. La jeune fille resta immobile. La ferveur de sa prière l'empêchait-elle d'entendre ? Beldemonio, au contraire, tressaillit de la tête aux pieds.

— L'échafaud ! murmura-t-il ; on dresse l'échafaud !

Il se remit à ramper. En quelques secondes il fut au bout de la maison des Folquiers. L'édifice voisin était plus bas. D'un saut, il descendit sur les toits qu'il traversa en courant. Deux bâtiments restaient encore entre lui et le rempart. Il les escalada à la course, puis, atteignant le créneau le plus proche d'un vigoureux élan, il se trouva sur les fortifications mêmes du Castel-Vecchio.

La partie du rempart qu'il venait de gravir était une sorte de terre-plein. La vue s'y bornait au nord par une tour gothique au pied de laquelle bivouaquait un poste et au sud, par une demi-lune où se promenait une sentinelle. Un corps de bâtiment carré s'enclavait entre le terre-plein et la demi-lune, qu'il dominait de deux étages. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment, une lanterne pendue au mur éclairait vivement la fenêtre d'un cachot, fermée par de gros barreaux de fer.

— Je tombe bien ! se dit Beldemonio, notre homme est là !

Il n'y avait guère à douter, en effet. Cette lanterne placée pour éclairer tout effort que le prisonnier aurait pu tenter contre ses barreaux est la précaution suprême usitée en Italie. On ne la prend que contre les condamnés à mort.

Au moment où Beldemonio s'orientait ainsi, un mouvement se fit au pied de la tour, et les soldats du poste prirent les armes. Une ronde passait. Beldemonio se laissa couler hors des créneaux, et se tint suspendu à la force des bras à la saillie de pierre qui régnait au-dessous. Il

entendit passer la ronde. Les soldats causaient et riaient de l'excès de précautions prises pour garder le baron d'Aitamonte.

— Nos seigneurs ne croient-ils pas, disaient-ils, que les Compagnons du Silence vont venir nous attaquer à cent pieds de terre ?

La sentinelle de la demi-lune cria le qui-vive ! et fit la reconnaissance d'usage. La ronde disparut au détour des remparts. Il y avait une minute à peine que le pas des soldats cessait de résonner sur les dalles, lorsque la sentinelle se trouva tout à coup en face d'un homme de fièvre et grande taille qu'elle n'avait point vu s'approcher. Son premier mouvement fut de donner l'alarme, mais l'inconnu avait saisi sa main, et tracé rapidement une double croix sous la paume. Le soldat jeta autour de lui un regard épouvanté.

— Ici !... balbutia-t-il : jusqu'ici !
 — Partout ! répondit l'inconnu.

Le soldat cherchait à voir son visage ; il prononça d'une voix mal assurée :

— Le fer est fort et le charbon est noir.

— Il y a quelque chose de plus fort que le fer, répartit l'inconnu.

— C'est la foi !

— Il y a quelque chose de plus noir que le charbon.

— C'est la conscience du traître... Que voulez-vous, seigneur !

— Délivrer le prisonnier.

— Je réponds de lui sur ma vie !

— Ta vie est à nous. Tu es ici parce que nous l'avons voulu !

— Tu as fait ton devoir ; demain tu auras les galons de caporal et ta mère dormira dans un bon lit. Réponds et ne me cache rien. Quelque chose s'est-il passé dans ce cachot depuis que tu es en faction ?

— Seigneur, répondit Bartolo, voilà dix minutes environ qu'on est entré dans le cachot de Porporato ; j'ai entendu un bruit de voix, puis les fers ont sonné, puis encore la porte s'est ouverte et refermée : tout s'est tu...

— Un meurtre ? pensa tout haut l'inconnu ; c'est impossible !... Ceux qui sont entrés étaient-ils des gens de police ?

— Oui, seigneur.

— Il faut que je sache ! s'écria l'inconnu qui semblait en proie à une agitation terrible. Combien met-on de temps entre chaque ronde ?

— Trente minutes.

— Et quand viendra-t-on te relever ?

— A onze heures.

L'inconnu consulta et sa montre et dit :

— J'ai le temps !

Il s'élança vers le cachot et tira de son sein deux objets de petite dimension qu'il ajusta ensemble à la lueur de la lanterne suspendue au mur. Ces deux objets réunis, une lime circulaire sourde et un petit tour, formaient l'admirable machine inventée par le célèbre bandit anglais Jacques Sheppard, qui était un homme de science. La lime de Sheppard, montée sur un engrenage mu par un fort ressort de Genève, peut scier un barreau d'un pouce et demi en trois minutes. Songez à ce pauvre Latude qui mit trente-cinq ans à percer son trou !

(A suivre.)

gences que doit remplir la personne qui revêt les importantes fonctions d'officier de l'état civil ? Sans faire tort à personne, ceux qui ont pu connaître et apprécier le titulaire actuel, diront avec nous qu'il était fait pour ces fonctions. On regrettera certainement encore à Berne M. Garnier.

Mais nos Bernois veulent du nouveau. Ils en auront pour sûr. Il sera curieux d'observer nos bons bourgeois quand ils auront un conseil communal qui décrètera impôt sur impôt, et se taillera de gros traitements au budget municipal. Préparez vos bourses messieurs les Bernois. Les radicaux connaissent les moyens de vous forcer à en délier les cordons, et soyez d'avance bien assurés qu'ils en feront usage.

LE 50^{me} ANNIVERSAIRE SACERDOTAL DE MONSIEUR JARDINIER.

(Suite.)
Avant d'en venir aux toasts, je dois encore mentionner un télégramme envoyé par la paroisse de Trois-Torrents adressant à son ancien curé, maintenant son évêque, ses vœux et ses félicitations.

Je voudrais pouvoir rapporter ici tous les beaux discours qui ont été prononcés au banquet ; mais ce serait dépasser les bornes d'une simple correspondance ; d'ailleurs ma mémoire est trop infidèle pour le faire d'une manière un peu exacte. Je me contenterai donc de les indiquer.

Sa Grandeur prend d'abord la parole pour remercier les autorités ecclésiastiques et civiles des témoignages d'attachement et d'affection qu'elles lui ont donnés à l'occasion de son jubilé sacerdotal. Elle est heureuse de l'harmonie et de la paix qui règnent en Valais, entre les deux pouvoirs ecclésiastique et civil, heureuse de l'union qui règne entre les Valaisans. C'est grâce à cette union et à cette paix que le pays a vu se réaliser d'importants progrès, ces derniers temps, entre autres l'œuvre colossale de la correction du Rhône. Monseigneur forme donc des vœux pour que cette paix dure toujours.

Nous aimerions pouvoir reproduire en entier le beau toast de M. de Stockalper, vicaire général. Mais nous espérons que d'autres le feront mieux que nous. Voici en attendant quelques pensées. Faisant allusion au nom de Sa Grandeur, M. le grand vicaire ira glâner, dans le jardin spirituel que Mgr Jardinier cultive si bien à l'exemple de Jésus-Christ, quelques-unes seulement des fleurs précieuses qui s'y trouvent en abondance. La première de ces fleurs, c'est le courage. Le courage, Monseigneur l'a montré toute sa vie, mais particulièrement dans une circonstance mémorable, dans un moment douloureux où notre pays était agité par des troubles politiques, il préféra s'exposer à une mort certaine que de faire des excuses qu'il ne devait pas, et qui auraient été regardées comme un acte de faiblesse.

La seconde fleur qui s'élève dans le jardin de ce bon pasteur, c'est l'humilité. Cette humilité, il l'a fait paraître d'abord en ne choisissant pour déployer son zèle et son activité dans la vigne du Seigneur, qu'une paroisse de campagne, alors qu'il aurait pu plusieurs fois aspirer aux dignités du Vénérable Chapitre de la cathédrale. Mais il a surtout fait ressortir cette humilité lorsqu'il a appris que les vœux du pays l'appelaient à la haute dignité de l'épiscopat. Il a fallu alors lui faire, pour ainsi dire, violence pour qu'il voulût comprendre que c'était bien la divine Providence qui manifestait ainsi ses vœux, et qu'il ne devait pas résister à l'appel du Vicaire de Jésus-Christ.

La troisième fleur qui brille d'un bel éclat merveilleux dans le parterre spirituel de Mgr Jardinier, c'est la charité. Que de pauvres, que de familles malheureuses pourraient nous dire combien est large le cœur de ce bon père quand il s'agit de soulager les infortunés. Ce beau bouquet que les Dames de la Société de Saint-Vincent de Paul, de Sion, viennent de faire déposer sur la table du banquet, n'est qu'une faible marque de reconnaissance des largesses dont leur Société a été l'objet de la part de Sa Grandeur.

Enfin, une quatrième fleur que M. le grand vicaire cueillera, avant de sortir de ce jardin, c'est l'esprit de conciliation. Témoin des sacrifices que Monseigneur a faits, lors des dernières transactions avec l'autorité civile concernant les biens incamérés en 1848, sacrifices qui prouvent une fois de plus que l'Eglise ne tient pas à s'enrichir, mais qu'elle veut seulement sauver les principes pour sauver les âmes.

Puis, ajoute l'orateur, s'il est vrai que les souffrances abrègent la vie, et que les consolations la prolongent, nous pouvons

espérer, Monseigneur, vous conserver longtemps à notre amour ; car, si vous avez des peines, vous avez aussi des consolations. Ces consolations vous les trouvez surtout dans l'affection et l'amour que vous témoignent le clergé, l'autorité civile et tout le peuple valaisan. Donc, *ad multos annos!* (Applaudissements prolongés.)

M. Roten, président du conseil d'Etat, parle au nom du gouvernement et au nom de tout le peuple valaisan. Il rappelle qu'après la mort de l'illustre évêque de Preux, de sainte mémoire, tout le pays faisait des vœux pour avoir un digne successeur. La Providence nous a exaucés. Et bien que depuis des siècles il n'y eût plus d'évêques du Bas-Valais, les Hauts-Valaisans ont cependant tous salué avec bonheur le nom de M. Jardinier. M. le président est heureux de la coïncidence, que ce soit lui, haut-valaisan, appelé par sa position à féliciter au nom du pays, le premier évêque du Bas-Valais. Ce toast qui a été très applaudi, a aussi été l'un des plus remarquables. Nous regrettons de ne pas pouvoir le donner tout entier.

M. le chanoine Blatter, grand doyen du chapitre, prend la parole en latin. Dans un langage très coulant, sa dignité nous rappelle l'histoire de Moïse qui est méconnu des siens lorsqu'il veut travailler à délivrer son peuple. Il doit aller passer quarante ans dans le désert, avant de pouvoir mettre les Israélites sur le chemin de la terre promise. Ainsi, Mgr Jardinier, d'abord méconnu de ses concitoyens, alors qu'il ne veut que leur bonheur, doit aller passer plus de trente ans, non pas à abreuver les troupeaux de Jéthor, à un puits désert, mais à abreuver le troupeau du Seigneur aux sources intarissables de la céleste sagesse, infiniment plus abondantes encore que les trois torrents, dont sa paroisse porte le nom. C'est après ce noviciat qu'il sera appelé à conduire son peuple dans la terre promise, en délivrant d'abord sa patrie de l'anathème qui pesait sur elle, et ensuite en dirigeant ses enfants vers la patrie du ciel.

M. Bruttin, président de la ville de Sion, au nom de ses administrés, offre ses félicitations à Sa Grandeur. Mgr Jardinier est aimé à Sion, dit monsieur le président, non seulement à cause de son caractère épiscopal, mais aussi à cause de ses qualités personnelles. Sa bonté, sa charité sont bien connues. La morale de l'Evangile est bien belle par elle-même, mais elle est encore plus attrayante quand elle est enseignée par des ministres qui pratiquent largement la charité.

Ont parlé après M. Bruttin, M. Legger, surveillant de Rarogne, au nom du clergé du Haut-Valais ; M. Delatoye, surveillant de la Conférence de Monthey, au nom du clergé bas-valaisan ; M. Barlatay, au nom de la bourgeoisie de Monthey, dont Monseigneur est originaire.

Tous ces toasts, qui ont été très goûtés, ont été entrecoupés par des morceaux de musique que la « Séduoise », fidèle à son programme de la veille, était venue jouer dans les vastes corridors de l'évêché.

M. le Dr Julier, professeur au collège de Sion, lit ensuite une belle pièce de vers latins, qu'il a composée pour la circonstance. Une pièce de vers français, composée par les élèves du collège de Saint-Maurice, est également lue par M. Blanc, Révérend doyen d'Ardon.

Les toasts officiels étaient finis. Mgr Bagnoud, évêque de Béthléem, prend alors la parole au nom de tous les Ordres religieux. Dans quelques paroles bien senties, Monseigneur l'Abbé de Saint-Maurice rappelle que les religieux ont de tout temps été regardés comme les sentinelles avancées du catholicisme, et pour ce qui regarde les religieux valaisans, Monseigneur de Sion pourra toujours compter sur leur zèle et sur leur dévouement.

Pour terminer, nous signalerons encore les discours de M. l'avocat Dallève au nom du Pius-Verein ; de M. le conseiller d'Etat Bioley, au clergé, principalement à M. le chanoine Robatel, ancien curé de Massongex, condisciple et ami de Mgr Jardinier, et que son grand âge et sa modestie ont seuls empêché de célébrer aujourd'hui ses noces d'or à côté de Sa Grandeur.

M. l'avocat Chappaz, de Monthey, porte un dernier toast, en faisant ressortir les mérites éminents que rendent au pays les deux maisons religieuses de Saint-Maurice et du Saint-Bernard.

Le soir, à la tombée de la nuit, malgré le mauvais temps, des feux de joie se sont allumés sur les hauteurs et ont prouvé que tous les fidèles du diocèse participaient de grand cœur à la fête de leur père. — Une

seule chose a manqué à la joie commune, c'est que les doyens des divers décanats ne se soient pas entendus pour prescrire dans toutes les paroisses un *Te Deum* d'action de grâces afin d'unir plus étroitement les diocésains à cet hymne de la reconnaissance.

La question scolaire au Conseil national.

La séance du 28 avril au Conseil national a été ouverte par la votation sur les propositions concernant l'instruction primaire.

L'assemblée a été appelée d'abord à se prononcer éventuellement sur les propositions de la commission mises en regard avec les divers amendements présentés par quelques membres du Conseil.

Dans cette votation éventuelle sont sorties intactes les propositions de majorité de la commission, sauf le premier article, qui a été voté dans la forme suivante proposée par M. Carteret :

1° Le Conseil fédéral est invité à faire faire immédiatement par le département de l'intérieur, pour l'exécution complète de l'art. 27 de la Constitution fédérale et l'élaboration des projets de loi y relatifs, les enquêtes nécessaires sur le système scolaire des cantons.

M. Ryf, (Zurich), avait formulé l'amendement suivant :

« Le Conseil fédéral est invité à examiner si pour l'application de l'art. 27 de la Constitution fédérale il y a lieu d'édicter une Loi fédérale, et, dans le cas affirmatif, de préparer un projet. »

L'amendement Ryf n'a réuni que 41 voix contre 77 qui ont adopté l'amendement Carteret.

La votation définitive, les propositions de la commission ainsi amendées ont été adoptées par 86 voix contre 30.

Seule, la droite catholique a voté contre cette nouvelle extension de la compétence fédérale.

La seconde partie de la proposition de la commission a été adoptée sans opposition dans la teneur suivante :

« 2. Pour mettre le Département fédéral de l'intérieur en état de satisfaire cette tâche, il lui est donné un secrétaire particulier, soit un secrétaire de l'instruction publique, avec un traitement annuel pouvant atteindre 6000 fr. Ses attributions seront fixées par un règlement spécial, qu'édicterà le Conseil fédéral. »

CHEMINS DE FER. — On annonce que le système des billets circulaires va être considérablement étendu à dater du 1^{er} mai prochain. Il y aurait encore entre le Nord-Est, l'Union Suisse, le Central, le Jura-Berne-Lucerne, la Suisse-Occidentale, le Wädensweil-Einsiedeln, l'Arth-Rigi, le chemin de l'Emmenthal, les Compagnies de bateaux à vapeur des lacs de Zoug, des Quatre-Cantons, de Thoune et de Brienz, et avec l'administration des postes en ce qui concerne les routes alpêtres pour des billets de tournée qui comprendraient au moins un parcours de 200 km. Ces billets devraient être retirés quatre heures avant le départ du train.

Berne

La Société de tir aux armes de guerre de Langnau a décidé, dans son assemblée générale de dimanche passé, de renoncer à tout subside, soit cantonal soit fédéral. Cette résolution a été prise afin de se délivrer de cette réglementation perpétuelle et puérile à laquelle l'autorité militaire voudrait soumettre les Sociétés de tir et afin de pouvoir se vover plus librement au but que s'est proposé la Société.

Zurich

Si nous en croyons le *Rorschacher Bote*, journal saint-gallois, S. G. Mgr Rampa, évêque de Coire, aurait reçu, dimanche dernier, dans l'église abbatiale d'Einsiedeln, l'abjuration de deux membres des plus anciennes et plus importantes familles zuricoises. Ces protestants convertis ne seraient rien moins que MM. le banquier Orelli et le Dr Pestalozzi.

Dimanche dernier ont eu lieu les élections de districts. La plupart des titulaires actuels ont été confirmés. Dans le district de Zurich, la liste libérale l'a emporté. Dans celui d'Uster, l'élection du préfet sera probablement attaquée et dans celui de Pfäffikon il y aura ballottage. C'est dans ces trois districts que la lutte a été la plus chaude.

Lucerne

La police a arrêté à Lucerne un banquier

de Berlin qui avait disparu en emportant 200,000 marcks environ.

Schwyz

Un crime affreux vient d'être commis à Küssnacht. Les époux Schullhess ont été trouvés mercredi matin assommés dans leur lit. A deux pas de là, une hache, qui avait servi à l'assassin. C'est le seul indice que l'on possède jusqu'ici sur cet événement.

Grisons

La colonie de bouquetins du « Welsch-Tobel » n'a pas de succès. Un certain nombre de petits, que l'on espérait appeler, ont disparu, et sont sans doute devenus la proie des renards et des aigles, en sorte que les chefs de la colonie seuls subsistent encore.

Tessin

M. l'abbé Imperatori, docteur en théologie, rédacteur du *Credente cattolico* et collaborateur de la *Liberté*, coré de Mairengo, l'un des ecclésiastiques les plus distingués et les plus estimés du canton du Tessin, un prêtre qui avait grandement contribué par ses écrits et par ses travaux à la résurrection politique du canton, avait été dernièrement l'objet d'infâmes attaques de la part du *Dovere*, organe des radicaux.

L'ecclésiastique offensé porta plainte et demandant réparation devant les tribunaux. Or, nous venons de lire dans le *Credente cattolico* une déclaration qui a dû paraître aussi dans le *Dovere*. Le rédacteur et gérant de ce dernier journal, M. l'avocat Auguste Mordasini, député au Grand Conseil, déclarant avoir été induit en erreur par de fausses informations, déclare « nulles et « non avenues et formellement rétractées, « les accusations et les assertions imprimées dans le N° 36 du *Dovere* contre « l'honneur de M. l'abbé Imperatori, honneur que M. Mordasini reconnaît intact et « sans atteinte. »

C'est là une satisfaction d'autant plus belle et plus précieuse pour notre collègue de la presse catholique, que les journalistes radicaux en sont moins coutumiers. D'ordinaire, ils calomnient toujours et ne se rétractent jamais. Nous joignons nos félicitations à toutes celles que M. Imperatori a dû recevoir des Tessinois qui savent apprécier, sans distinction d'opinion politique, ses talents et ses vertus.

Valais

Une épouvantable tempête de neige a sévi jeudi sur le Simplon. La poste n'a pu traverser le col.

NOUVELLES DE L'ETRANGER

Lettres de Paris

(Correspondance particulière de la Liberté)

Paris, 27 avril.

Les ministériels semblent, en ce moment, fort rassurés sur la campagne parlementaire qui va s'ouvrir. Ils disent que les opportunistes ont pu constater, pendant les vacances, que la chute de Gambetta n'inspirait aucun regret au pays et que cette constatation les a trop découragés pour qu'ils puissent rien tenter de sérieux contre le cabinet Freycinet. En tout cas, ajoutent-ils, il n'y a pas apparence que, s'il faisaient quelques tentatives, ils parviussent à réunir une majorité.

Le ministère est préoccupé de l'effet que va produire sur l'opinion publique l'élection de maires non républicains. Les agents s'efforcent, en ce moment, de nouer des alliances dans chaque ville entre les républicains et l'opposition modérée.

On sait qu'il y a quelques jours le *Siècle* engageait les républicains à ne pas reculer devant une alliance avec les conservateurs pour la nomination des maires. Il paraît que ces conseils ont été fort mal reçus et que, partout, les républicains repoussent l'idée d'une alliance qu'ils affectent de considérer comme immorale.

Pendant la Commune, on a répandu dans les écoles primaires de Paris une opuscule impie Dieu devant la science. Peut-être sortait-il de la même officine que le *Manuel civique* qu'on distribue aujourd'hui à profusion. C'était l'athéisme mis avec une rare perfidie à la portée des esprits les plus vulgaires. S'abaisser pour agrandir son champ d'action, c'est toujours la tactique des sectaires. Ce qui ne s'est fait alors qu'aux écoles de Paris, va s'étendre à toutes les écoles. La franc-maçonnerie ne s'en cache plus ; elle étale ses projets au grand jour.

La France catholique est avertie; ses fidèles pasteurs ont donné l'éveil. Elle voit le mal, elle en connaît les auteurs. Malheureusement elle n'a pas de consuls auxquels elle puisse crier: *Caveant consules*; elle ne peut compter que sur elle-même. Elle ne veut pas employer le moyen dont Gambetta a usé si arrogamment vis-à-vis du président Mac-Mahon: le refus de l'impôt. Elle paiera le tribut à César, même alors que César viole ses droits les plus sacrés; mais dans cette lutte néfaste d'un peuple catholique contre un gouvernement athée, l'agresseur est manifestement l'Etat qui, par l'athéisme qu'il professe, s'attaque au père de l'humanité, et, par la confiscation des enfants, prétend ravir aux pères de familles leur droit naturel de les élever et de les instruire.

Le Pèlerin raconte qu'à Agen le maire vient de marquer le pauvre troupeau de l'école laïque pour qu'on distingue les enfants communs des enfants libres. — Il a mis sur leur casquette R. F. que les habitants traduisent: *Renégats forcés*.

La persistance de la crise financière, qui menace de se prolonger, inspire de sérieuses préoccupations aux capitaux qui ont besoin de ne pas rester improductifs. Beaucoup de Sociétés ont déjà sombré, d'autres sont très menacées; il en est une qui, sans être cotée à la Bourse, sans avoir fait parler d'elle dans la polémique des journaux, s'est formellement consolidée, depuis quatre ans, c'est la Banque centrale de Paris. Elle est dirigée par plusieurs de nos amis, très expérimentés, très prudents, car ils ne pratiquent aucune opération aléatoire, ne font que des achats au comptant. Le dernier trimestre de 1881 a produit, à lui seul, un bénéfice net de 103,337 fr., ce qui, sur un capital de 3,500,000 fr., représente environ 12 0/0 par an.

Jesais que les affaires traitées pour l'exercice 1882 se traduisent déjà par un bénéfice considérable. Les actions, vendues actuellement 530 fr., sont certainement appelées, avant peu de temps, à une plus value importante.

P.-S. — Le bilan de la Banque de France accuse une augmentation de 6 millions dans l'encaisse or et de 12 millions dans le portefeuille commercial.

La campagne entreprise contre les banques de troisième ordre continue à être menée avec la plus grande rigueur. La faiblesse de ces établissements sans capital réel contraste avec la fermeté du comptoir d'escompte de la Société générale, des dépôts et comptes courants et autres valeurs de bon aloi. Le Lombard et l'Autrichien donnent lieu à quelques affaires. On signale un léger enchérissement dans le loyer de l'argent, il en résulte des réalisations qui portent surtout sur les rentes. Les chemins français sont fermes.

FRANCE

Le gouvernement a nommé une commission chargée d'étudier la possibilité de créer une mer dans les chotts du sud de la Tunisie et de l'Algérie.

MM. de Lesseps, Chanzy, Dupuy de Lôme, Dumas et Becquerel en font partie; les autres commissaires sont des membres de l'Institut.

Le sultan du Maroc a signé une convention autorisant les troupes françaises à poursuivre sur les territoires limitrophes les rebelles commettant des incursions en Algérie. Il a versé comme à-compte 100,000 fr. pour indemniser les victimes des précédentes incursions.

La France a promis 900,000 fr. pour secourir les Espagnols de Saïda; l'Espagne a promis d'indemniser les Français victimes des insurrections de Cuba et de celles des carlistes.

HOLLANDE

Un télégramme de La Haye nous a appris que la seconde Chambre avait reçu le projet de loi concernant le travail des enfants. Cette loi défend le travail en général des enfants en dessous de l'âge de 12 ans. Le travail des champs peut toutefois être accordé aux enfants en-dessous de 9 ans, exclusivement pendant 6 semaines de l'année, sauf approbation des Etats-députés, le conseil communal entendu, et sur l'avis d'inspecteurs et d'inspecteurs-adjoints, à nommer à cet effet. Le gouvernement indiquera avant le 1^{er} mai 1884 les travaux auxquels pourront être assujettis les enfants de 12 à 16 ans; le maximum du travail de ces enfants est fixé de 6 à 9 heures par jour, afin de leur donner l'occasion de s'instruire dans l'enseignement religieux et autre. Ces enfants doivent être munis d'une

carte, à délivrer par le bourgmestre. Les parents et tuteurs sont responsables pour les infractions à cette loi.

ALLEMAGNE

Le discours d'ouverture du Reichstag dit que les affaires étrangères de l'empire continuent à justifier à tous égards la confiance dans la durée de ses relations pacifiques et amicales avec les autres puissances, dont témoignait le message du mois du novembre dernier.

Le besoin reconnu des gouvernements des Etats de l'empire d'arriver à une diminution des impôts communaux du pays ne peut être satisfait que par l'augmentation des sources d'impositions indirectes de l'empire.

La majorité des gouvernements considère le monopole du tabac comme le moyen le plus propre à atteindre le but; il ne serait donc formulé d'autres propositions que s'il fallait renoncer à la perspective de l'adhésion de la représentation du peuple.

Le discours annonce, en outre, les projets de loi connus relatifs à l'assurance.

RUSSIE

La situation en Russie est de tout point déplorable. A mesure que nous arrivent les détails sur les troubles de Balta, on comprend mieux quel abîme de haine sépare les populations indigènes des juifs. Au delà de mille maisons ont été détruites. A Saint-Petersbourg, disent les dépêches, un incendie, peut-être volontairement provoqué, a dévoré dans la nuit du 25 au 26 le quartier des israélites. On affirme qu'un Comité supérieur des israélites de Russie vient de se former et se rendra à Saint-Petersbourg pour demander que les sujets israélites soient mis sur un pied d'égalité complète avec les autres. En cas de refus, ce Comité provoquera l'émigration en masse des juifs de la Russie.

ÉTATS-UNIS

Un ouragan épouvantable à Monticello (Mississippi) a causé dix morts, vingt personnes sont grièvement blessées.

D'après les avis du Nouveau-Mexique, les Indiens commettent des excès horribles: ils détruisent les habitations et massacrent les colons. Des troupes y ont été envoyées.

CANTON DE FRIBOURG

Monsieur le Rédacteur, L'article sur le « Patriciat fribourgeois » n'a pas peu ému les esprits et contribué à alimenter la discussion dans les sphères intéressées.

Permettez-moi toutefois de vous faire remarquer que la thèse telle qu'elle a été posée me paraît trop générale et exige absolument que l'on établisse une distinction qui rentre, à coup sûr, dans les intentions de l'auteur, trop au courant de la situation des familles fribourgeoises pour qu'il en ait été autrement.

Il est incontestable qu'un nombre trop grand de jeunes gens de famille rentrent dans votre cadre et méritent les reproches qui leur sont adressés. Cependant, la responsabilité de cet état de choses déplorable à tous égards ne saurait être attribuée aux familles elles-mêmes qui n'ont rien négligé et ne négligent rien en général pour assurer à leurs enfants une instruction solide et une éducation chrétienne et catholique. La principale cause du mal git dans le mauvais esprit qui règne dans notre ville; c'est cette oisiveté dans laquelle se condamnent à vivre chez nous les fils de famille.

L'erreur de ces dernières consiste bien plutôt à se séparer des hommes et des idées qui seuls peuvent réagir efficacement contre ce courant malheureux. Une fausse manœuvre politique (car toutes ces choses se touchent) entraîne dans des inconséquences sociales qui deviennent chaque jour plus intolérables et exposent à des promiscuités que l'anniversaire de la mort de Chénault fait toucher du doigt aux moins clairvoyants.

Vous l'avez déjà fait observer à mainte reprise, le patriciat fribourgeois, catholique et conservateur, n'a rien à espérer d'un parti qui s'allie au radicalisme et parlant à la révolution sociale, tout comme il ne doit rien redouter d'un peuple et d'un gouvernement catholiques et conservateurs. Si depuis 1830 la forme des relations est changée, la confiance réciproque peut parfaitement subsister, sous l'empire des constitutions qui nous régissent, entre le peuple et les anciennes familles.

Pas n'est besoin pour reconquérir son influence de se plonger dans les eaux bour-

beuses du radicalisme; il suffit de s'inspirer des convictions et des aspirations légitimes d'un peuple dévoué et fidèle qui ne demande qu'à suivre les traditions séculaires d'ordre, de foi et de religion.

Nous ne pouvons rien découvrir dans cette perspective qui soit de nature à effrayer.

Mais, dit-on, les représentants des idées populaires ne laissent échapper aucune occasion de tomber, à bras raccourcis, sur les « aristocrates ». Cela est erroné. Sans doute, chaque citoyen a ses antipathies et souvent ne se gêne pas assez de les exprimer publiquement; mais ce sont là choses personnelles. Ces racontars grossis par la malveillance ne sauraient être acceptés comme l'opinion de tout un peuple et des hommes qui le dirigent.

Ainsi donc, un peu de calme de part et d'autre, et les choses rentreront dans l'ordre. Aussi bien l'aristocratie ne peut-elle persister indéfiniment dans la voie qu'elle suit présentement: c'est contre nature. Un peu plus tard, ce que la passion politique empêche de se produire, la réflexion en et, plus encore, la nécessité l'engendreront.

Un véritable ami.

Le Journal de Fribourg, toujours bien renseigné, fait nommer par le conseil d'Etat le greffier substitut du Tribunal cantonal. Apprenons-lui que le Tribunal cantonal nomme lui-même les employés de son greffe.

De plus, le Journal de Fribourg se récrie parce que le Tribunal cantonal a nommé substitut greffier un étudiant en droit. Avant de critiquer, il faudrait savoir si, parmi les aspirants à cet emploi, il y en avait de plus instruits et de plus capables.

Si nous sommes bien renseignés, aucun licencié en droit ne s'était inscrit.

M. Hubert Charles, ancien directeur de l'Instruction publique, décédé dernièrement, a légué à titre de sympathie et d'encouragement pour le corps enseignant du canton, la somme de mille francs à la Caisse de retraite des instituteurs.

La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat inaugure, le 1^{er} mai, le service d'été.

Il y aura deux services par jour entre Neuchâtel et Morat, et retour, avec arrêt à toutes les stations. Départs de Morat, à 5 h. matin, et à 2 h. 50 après-midi. Arrivées à Neuchâtel, 7 h. 25 et 4 h. 55. — Départs de Neuchâtel, 7 h. 50 matin et 6 h. soir; arrivées à Morat, 10 h. 15 et 8 h. 25.

Le service des marchandises du mercredi, entre Morat et Neuchâtel, sera repris et annoncé au public dès que le trafic l'exigera.

Entre Estavayer et Neuchâtel, il y aura également deux services journaliers, savoir: Départs d'Estavayer, 5 h. matin et 3 h. 5 soir; arrivées à Neuchâtel, 7 h. 10 et 4 h. 35. — Départs de Neuchâtel 7 h. 40 matin et 6 h. 10 soir; arrivées à Estavayer 9 h. 10 et 8 heures 20.

Le départ de Neuchâtel à 7 h. 40 matin correspond à Estavayer avec le train arrivant à Fribourg à 11 h. 55.

Un troisième service aura lieu en outre les joudis et dimanches. Départ d'Estavayer, 9 h 15; arrivée à Neuchâtel 10 h. 45; départ de Neuchâtel 1 h. 30; arrivée à Estavayer 3 heures.

Nous attirons l'attention des membres des diverses associations catholiques de Fribourg sur le programme que nous publions ci-après (Voir à la 4^e page). La fête du Patronage de saint Joseph est, comme on le sait, la fête patronale des Œuvres ouvrières et des Cercles catholiques.

Une députation des Cercles ouvriers de Rome ayant demandé, cette semaine, à Sa Sainteté Léon XIII une bénédiction spéciale pour la fête que ces Associations célèbrent aussi demain dans la Ville éternelle, le Saint-Père a vivement encouragé leur pieux projet et accordé sa bénédiction aux participants de cette manifestation religieuse.

C'est l'heure ou jamais de réchauffer le zèle des associations catholiques, comme nous y invite expressément le Saint-Père dans sa dernière Encyclique: « Il faut pour voir à faire fleurir, croître en nombre, en harmonie et en fécondité les associations, dont la fin principale doit être de conserver et d'exciter, le zèle de la foi chrétienne et des autres vertus. »

Le Freiburger Zeitung annonce que M. le doyen Bertschy, curé de Guin, est très gravement malade.

PÈLERINAGE D'EINSIEDELN

Le pèlerinage annuel à Notre-Dame des Ermites aura lieu les 22, 23 et 24 mai prochain.

Les billets seront à la disposition des pèlerins très prochainement. (Bureaux de l'Imprimerie catholique.)

LOTÉRIE EN FAVEUR DE L'ÉGLISE DE ST-JEAN

Autorisée par le conseil d'Etat, recommandée par Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque.

Les personnes de la ville et du canton qui ont bien voulu se charger de placer des billets de la loterie de St-Jean sont priées de faire diligence, afin que l'on puisse procéder sous-peu au tirage de la loterie, le 17 Mai.

Le Comité. NB. Adresser l'argent et les billets non placés au Comité avant le 15 mai.

La Société de Sainte-Cécile de la ville de Fribourg donnera dimanche soir, à 8 heures, au Canisius-Haas (Stalden), une soirée musicale et théâtrale, sous la direction de M. Sidler.

CHRONIQUE & FAITS DIVERS

LE P. MILLÉRIOT SOUS LA COMMUNE. — Voici une curieuse aventure arrivée sous la commune de au R. P. Millériot. Il la raconte lui-même dans ses mémoires:

« C'était le 24 mai 1871. Depuis six semaines j'avais été obligé de quitter ma commune, et de chercher un asile chez des amis. Je me trouvais dans un grand embaras. Absent momentanément de ma demeure pour les fonctions de mon ministère, il me fallait y rentrer. Je passais dans la rue de Sèvres: les balles sifflaient de tous côtés. Je me jette dans la première cour dont je vois la porte entr'ouverte, et là, j'attends une heure ou deux, épiant le moment favorable pour sortir avec moins de danger. Effectivement je profite d'un moment de répit, et je me sauve dans la rue du Cherche-Midi. J'arrive au corps de garde en face la prison militaire et m'adressant à un caporal fé-

déré: — Ami, lui dis-je, donnez-moi deux de vos hommes pour m'accompagner. J'ai à voir la femme mourante d'un de mes ouvriers, et elle me demande pour lui porter quelque consolation.

Après une certaine hésitation. — Eh bien! dit-il, citoyen, c'est moi qui vais vous accompagner avec un de mes hommes.

Et nous partons. Derrière moi, une pauvre femme en pleurs semblait réclamer ma protection.

— Mon mari est malade, disait-elle, laissez-moi passer pour l'aller voir.

— Suivez-moi, lui dis-je, ma petite, et n'ayez pas peur. Nous passerons tous les deux. Et tous ira bien. Y a-t-il quelques dangers? fis-je à mes gens.

— Venez toujours: quand il y aura lieu, nous vous avertirons et vous baissez le dos.

Qui fut dit fut fait. Nous avançons. Nous arrivons place Saint-Sulpice. A un signal donné, nous baissions le dos, bientôt je reentraî sain et sauf dans ma demeure; je fais boire mes sauveurs à ma santé, et après une juste gratification nous nous quittons les meilleurs amis du monde. Mais plusieurs de mes ouvriers et ouvrières m'avaient vu passer entre deux gardes nationaux.

— Hélas! disaient-ils, voilà qu'on emmène aussi en prison notre pauvre P. Millériot.

Comme on le voit, c'était moi, au contraire qui les emmenais. Mais l'alarme était au camp, et les esprits étaient frappés. Quelques jours après, j'étais paisiblement assis auprès de mon confessional, récitant mon bréviaire, une bonne femme m'aborde et, tout effarée, m'adresse cette parole incroyable, vraie pourtant: — Mon père c'est-il vrai qu'on vous a fusillé?

— Hélas! oui, ma pauvre fille, répondis-je en riant; mais surtout n'en dites rien à personne.

UN VOYAGEUR EXCENTRIQUE. — Il vient de mourir à Sydney, dit le Sydney Herald, un voyageur allemand dont la seule ambition était de parcourir tous les pays civilisés ou barbares. Après avoir visité à pied l'Amérique, l'Europe et l'Asie, il s'était rendu en Australie. Il faisait son tour du monde sans argent, comptant toujours sur les secours de personnes charitables ou de sociétés philanthropiques.

Des compagnies de paquebots lui avaient accordé des passages gratuits, et il portait sur lui un grand nombre de lettres de personnages de différents pays dont il avait sollicité et obtenu l'appui. Ce voyageur excentrique, nommé Christain Schaffer, était né dans la Hesse-Cassel. Il est mort à l'asile de Callan-Park, Sydney.

PROGRAMME

de la soirée musicale et théâtrale

DONNER PAR

le Cœcilien-Verein de Fribourg

dimanche, 30 avril, à 8 heures du soir, DANS LA GRANDE SALLE DU CANISIUS-HAUS

1^{re} PARTIE

1. *L'Adieu du chasseur*, chœur d'hommes. MENDELSSOHN.

2. *Autrefois je jouais avec le sceptre et la couronne*, solo de BARTHOLDY baryton du czar et Zimmermann. LORTZING.

3. *Meunier et la fleur*, duo comique pour ténor et basse, de C. BRAUN.

4. *Chanson du batelier*, duett pour ténor et basse de Franz ABT.

II^e PARTIE

5. *Fleurs de printemps*, chœur d'hommes, Joseph KREIPT.

6. *L'Aiguiseur de ciseaux*, scène comique. J. W WOLF.

7. *Mon pays*, quartett. H. PFEIL.

8. *Avec du lard on prend les souris*, farce en 4 actes. J. BECKS.

9. *Intermezzo: Que gazouilles-tu, petit oiseau?* duett pour ténor et basse F. ABT.

10. *L'Apparence trompe*, farce en 3 actes, de J. BECKS.

Prix d'entrée:

1^{re} places: 1 franc.

2^{es} places: 0, 50 c.

Caisse ouverte à 7 1/2 heures.

PROGRAMME

de la fête qui sera célébrée à Fribourg, par diverses associations catholiques le jour de la fête du Patronage de saint Joseph.

LE 30 AVRIL

Eglise de St-Maurice.

6 h. Première messe. Chants exécutés par le Cœcilien-Verein. — 6 1/2 h. Seconde messe: Communion générale des membres des diverses associations catholiques. — 7 h. Messe d'actions de grâces. — 9 h. Office solennel: sermon français. — 2 h. Vêpres solennelles. Ouverture des saints exercices du Mois de Marie.

Eglise de Notre-Dame

6 h. du soir. Assemblée de la Congrégation du B. Pierre Canisius et ouverture des saints exercices du Mois de Marie pour les Allemands.

Eglise du Collège.

2 h. Vêpres, exercices de la Bonne Mort, sermon, Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Mais vous, réveillez les endormis, stimulez les hésitants; par vos exemples et votre autorité, formez-les tous à remplir avec constance et courage les devoirs qui sont l'action de la vie chrétienne. — Pour entretenir et développer ce courage ressuscité, il faut pourvoir à faire fleurir, croître en nombre, en harmonie et en fécondité les associations dont la fin principale doit être de conserver et d'exciter le zèle de la foi chrétienne et des autres vertus. Telles sont les associations de jeunes gens, d'ouvriers, tels les Comités organisés par les catholiques avec réunions périodiques; telles les institutions destinées à soulager l'indigence, à protéger la sanctification des jours de fête, à instruire les enfants du peuple, et plusieurs autres du même genre. (Lettre Encyclique de Léon XIII aux Evêques d'Italie.)

M. SOUSSERS. Rédacteur.

Ouvrages de divers auteurs

- P. LE COUSTOUR. Ballades et légendes bretonnes, 1 vol. in-12 2 fr. 50.
- LOCMARIA (Cte de). Souvenir des voyages du comte de Chambord 3 fr.
- Marie-Thérèse en Hongrie 4 fr.
- La Chapelle Bertrand 2 fr. 50.
- Les Guerrillas, 2 vol. 4 fr.
- MAC-CABE. Adélaïde ou la couronne de fer 2 fr.
- Florine, princesse de Bourgogne 2 fr.
- Berthe ou le Pape et l'Empereur 2 fr.
- MARCEL (Etienne). La Vengeance de Giovanni 3 fr.
- Le Chef-d'œuvre d'un Condamné 3 fr.
- Jermola, histoire polonaise 2 fr.
- Comment viennent les rides 2 fr.
- M^{re} MARIE-ANGÉLIQUE. Soirées du Père Laurent 2 fr.
- La Marguerite de San-Miniato 2 fr.
- Serviteurs d'autrefois 2 fr.
- A. DE MILLY. Conversations et récits 2 fr.
- Journal d'un Solitaire 2 fr.
- MIRABEAU (Cse de). Veillées normandes 2 fr.
- F. NETTEMENT. Un pair d'Angleterre 2 fr.
- O'GORMAN. Le Prophète du Monastère 2 fr.
- M. PARSON. Edith Mortimer 2 fr.
- Rochère (Cse de la). Mignonnette 2 fr. 50.
- L'Orpheline d'Evenos 2 fr.
- Séraphine 2 fr.

En vente à l'Imprimerie catholique

Le pèlerinage au tombeau DU B. CANISIUS

COMPTE-RENDU ET SOUVENIR

Jolie brochure de 200 pages ornée de 7 gravures, publiée par les soins du Comité permanent des pèlerinages.

Prix 1 fr.

En vente à l'Imprimerie catholique Grand'Rue, 13.

HOMMAGE

AUX JEUNES

CATHOLIQUES-LIBÉRAUX

Par Mgr de SÉGUR

Prix: 50 cent.

M. BUGNON chirurgien-dentiste à Fribourg, sera à Romont Hôtel du Cerf, mercredi 3; à Bulle Hôtel du Cheval Blanc jeudi 4 mai, ainsi que tous les 1^{ers} jeudis du mois. (235)

AVIS

Les personnes qui étaient en relations d'affaires avec M. Jules AUZIAS-GUIBERT, représentant de la maison Jules Régnier, de Dijon, devront s'adresser pour règlement de compte au bureau d'avocat de M. Ch. Wuilleret, rue Saint-Nicolas, 158. (246)

ATTENTION

Le soussigné informe l'honorable public de la ville et du canton qu'il se charge comme par le passé de la conservation des fourrures pendant l'été. Sur garantie, on trouve aussi dans le même magasin un grand choix de casquettes en soie, pour hommes et enfants, depuis 50 centimes jusqu'à 4 fr. (222)

B. Habesreiter, pelletier près Saint Nicolas.

Premier prix pour les meilleurs cafés

Café, sachets à 4 1/2 Kos. nets contre remboursement

Hambourg 1900. (161)

Moka, vert, de l'Arabie le Ko. fr. 3.50
Ceylon de plantages " " 3.05
Java, jaune " " 2.95
Java, jaune clair " " 2.20
Porto-Rico " " 2.70
Manila " " 2.30
Sta. Marthe " " 2.20
Santos, 1 ^{er} " " 1.90
Santos, 2 ^e " " 1.90
Moka, brisé, trié " " 1.95

Grand magasin de cafés J. J. Darboven, Hambourg. H. (0382)

FONDEMENTS

DU CULTE DE MARIE

PAR

M. l'abbé GÉRARDIN

Missionnaire apostolique

Un joli volume in-18. — 2^e édition.

Franco 2 fr.

Imprimerie catholique suisse

Ouvrage revêtu des approbations de Son Eminence le Cardinal Archevêque de Besançon et de NN. SS. les Evêques de Verdun, Orléans, Bayeux, Vannes, Genève.

Bon marché BELLE OCCASION Grand choix

JOSEPH LA TELTIN-ANTHONIOZ, A FRIBOURG

NOUVEAUTÉS D'ÉTÉ

Pour dames

Fantaisies nouveautés, demi-laine et pure laine, larg. 55/65, le mètre fr. 2, 1, 70, 1, 0, 90, 0, 70, 0, 65 et 0, 50.
Fantaisies, larg. 105/120 le mètre fr. 1, 50, 1, 40, et 0, 95.
Robes, beige, cachemire, granité uni et carreaux, pure laine, larg. 105/120, le mètre fr. 3, 70, 3, 50, 3, 20, 3, 2, 80, 2, 50, 2, 10, 1, 80 et 1, 60.
Jupons confectionnés de fr. 20 à 3, 20.

Pour messieurs

Choix immense draperie française, anglaise et belge, depuis l'ordinaire jusqu'à l'article le plus fin, larg. 125/150, le mètre fr. 19, 17, 15, 13, 12, 9, 8, 7, 5, 20 et 4, 80
Vêtements confectionnés sur demande.
Chemises blanches et couleurs sur mesure.
Cravattes, camisoles en flanelle et de santé.

Assortiment complet de Blancs et de Noirs

Toiles fil. larg. 180/210, le m. de fr. 6, 30 à 2, 20.
Toiles fil, larg. 80, le m. fr. 4, 40 à 1, 25.
Toiles coton, larg. 180 le m. fr. 2, 20 à 1, 10.
Toiles coton, larg. 60/80, le m. fr. 1, 39 à 30
Linges damassés, piqués, flanelles

Mérinos et cachemires.
Schodas, crêpeline.
Kaschmyr indou.
Châles noirs depuis fr. 10.
Articles deuil et demi-deuil.

Tapis pour églises, salons et corridors

Tapis de tables et de lits

Rideaux gaze, mousseline, tulle les petits, depuis le m. 30 les grands, depuis le m. 1 fr 30.

Cretonne pour meubles et rideaux, desins nouveaux.
Damas, reps, juste.

Toutes ces marchandises se recommandent par leur qualité, leur fraîcheur, leur bon goût et surtout par leur réel bon marché. Vu l'immense quantité de marchandises en magasin et l'insuffisance de place, tous les articles, particulièrement ceux de la dernière saison, sont cédés à des prix exceptionnellement réduits et avantageux. Echantillons franco. Au comptant, escompte 5 0/0. (168)

LE PURGATOIRE

Par le R. P. MUNFORD

ET PAR SAINT GATHERINE DE GÈNES

Un vol. in-18 Jésus. Prix: 1 fr. 80.

Cette nouvelle édition est augmentée 1^o d'un aperçu sur l'Institut des religieuses Auxiliatrices des âmes du Purgatoire; 2^o de la doctrine du Père de la Colombière et du Bienheureux Pierre Lefèvre, sur le Purgatoire; 3^o de discours prononcé par saint Bernard à la mort de Gérard son frère. — Comment nous devons pleurer nos chers défunts.

En vente à l'Imprimerie catholique à Fribourg.

BOURSE DE GENEVE DU 28 AVRIL

FONDS D'ETATS	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE	ACTION	COMPTANT	TERME	DEMANDE	OFFRE
0 0/0 Genevois	80 3/4	—	80 3/4	81	Suisse-Occidentale	155	—	154	155
1 1/2 Fédéral 1879	—	—	—	—	privilegiées	523	—	522	525
4 0/0 1880	—	—	102	—	Central-Suisse	560	—	555	557
0 0/0 Italien	90 90	—	90 3/4	91	Nord-Est Suisse	340	—	345	346
0 0/0 Valais	—	—	—	1090	privilegiées	542	—	542	545
Obligations					Union Suisse	—	—	221	222
Onest-Suisse	461 1/4	—	460	461	Saint-Gothard	—	—	455	470
Suisse-Occidentale 1878-79	—	—	—	—	Union privilegiées	418	—	417	420
1878-79	442 1/2	—	442	443	Comptoir d'escompte	—	—	—	—
0 0/0 Jougne à Eclépans	—	—	—	358	Banque du commerce	1250	—	1240	1250
Franco-Suisse	—	—	365	—	de Genève	—	—	—	—
0 0/0 Central-Suisse	—	—	460	465	Fédérale	—	—	425	712
4 1/2 0/0 Central-Nord-Est	—	—	1011	—	Société suisse des chemins de fer	6965	—	6950	6960
0 0/0 Jura-Berne	—	—	—	—	Banque des chemins de fer	1225	—	1225	1230
Lombardes anciennes	284	—	283	284	de Paris et Pays-Bas	760	—	762	763
0 0/0 nouvelles	—	—	—	—	Crédit Lyonnais	—	—	—	890
Autrichiennes nouvelles	—	—	—	—	Association financière genevoise	—	—	—	—
Méridionales	—	—	—	—	Omnium genevois	760	—	762	768
Bons méridionaux	529 1/2	—	529	530	Basler Bankverein	800	—	810	—
Nord-Espagne	—	—	—	—	Industrie genevoise du gaz	—	—	—	—
Crédit foncier russe 5 0/0	—	—	—	—	belge du gaz	—	—	600	608
Société générale des chemins de fer	—	—	—	—	Gaz de Genève	712	—	710	715
					Marseille	—	—	—	—
					Appareillage, Gaz et Eau	—	—	—	—
					Tabacsiatiens	—	—	—	—

BOURSE DE PARIS

27 Avril	AU COMPTANT	28 Avril
101 68	Consolidés	101 75
83 75	3 0/0 Français	83 85
118 30	5 0/0 id.	118 45
—	Or, à New-York	101 75
129 50	Argent à Londres	129 50
	A TERME	
83 80	3 0/0 Français	83 85
118 30	5 0/0 id.	118 45
90 67	5 0/0 Italien	90 80
101 68	3 0/0 Anglais	101 75
13 25	5 0/0 Turc	—
15 20	5 0/0 Russe 1877	—
—	4 0/0 Autrichien	—
1225	Banque de Paris	1225
767 50	Crédit Lyonnais	765
590	Mobilier français	585
1648 75	Crédit foncier	1645
540	Mobilier espagnol	537 50
825	Autrichiens	825
1540	Gaz Parisien	1535
2670	Suez	2687 50